

INDICE DE REPARABILITE : LE BILAN A AN APRES.

D'après les données de indicereparabilite.fr

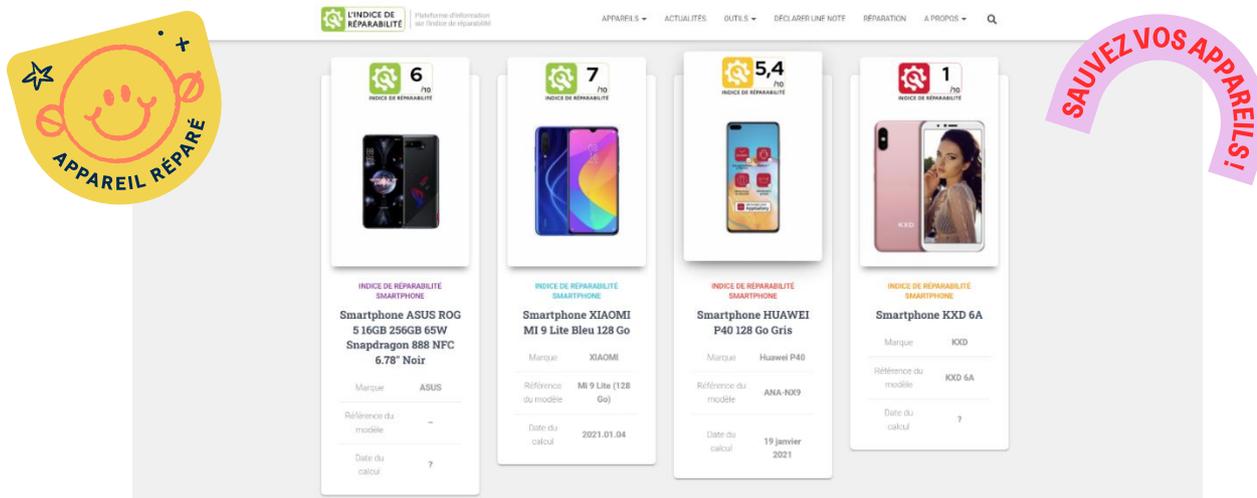


Photo : screen shot de la plateforme indicereparabilite.fr, rassemblant maintenant plus de 1200 notes.

Montreuil, le 13 décembre 2021 - L'indice de réparabilité, macaron obligatoire sur certains appareils électriques et électroniques depuis le 1er janvier 2021, aide les consommateurs à choisir des produits réparables. En rayon comme en ligne, une note sur 10, indique si le produit est réparable. Douze mois après sa mise en application, Spareka analyse les données collectées sur www.indicereparabilite.fr. Cette plateforme libre d'accès a pour objectif d'informer le consommateur et rassembler les notes, par appareil, sur les cinq catégories de produits concernées. Ce site de référence est repris sur <https://www.ecologie.gouv.fr/indice-reparabilite> et www.longuevieauxobjets.gouv.fr, deux sites officiels du gouvernement et de l'ADEME.

EVOLUTION DES NOTES ENTRE JUIN ET DECEMBRE 2021

Lorsqu'on compare les indices de réparabilité uploadés sur la plateforme indicereparabilite.fr, entre juin et décembre 2021, plusieurs changements apparaissent :

- Il y a presque trois fois plus de notes sur la plateforme aujourd'hui qu'il y a six mois. En juin 2021, nous comptons 450 notes, contre 1100 notes actuellement.

Pourquoi ?

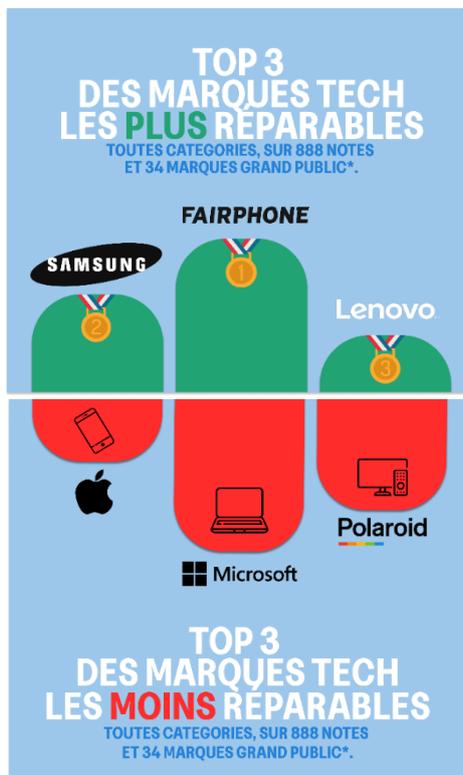
⇒ Dès le 1^{er} janvier 2022, les fabricants n'ayant pas fourni les indices de réparabilité pour les appareils concernés se verront appliquer une pénalité par modèle « oublié ». Depuis septembre dernier, de nombreuses notes ont été calculées et publiées pour être en règle en début d'année prochaine.

- Certaines catégories de produits ont vu leurs indices de réparabilité évoluer fortement :
 - Télévision : la moyenne des indices de cette catégorie a augmenté de 16%.

- Smartphone et ordinateur : les moyennes de ces deux catégories ont baissé.
- Les podiums de marques ont largement changé par rapport aux podiums dessinés en juin dernier. (voir ci-dessous).

Pourquoi ?

⇒ Selon nous, les metteurs sur le marché ont dû s'organiser pour calculer les indices de chacune de leurs références produits. Pour beaucoup d'entre eux, cela a pris plusieurs mois. Selon les stratégies des marques, certains ont publié les meilleures notes dans un premier temps et les moins bonnes notes dans un second temps, pour pouvoir éventuellement travailler à leur amélioration. En cette période de fin d'année, presque tous les produits ont été passé en revue.

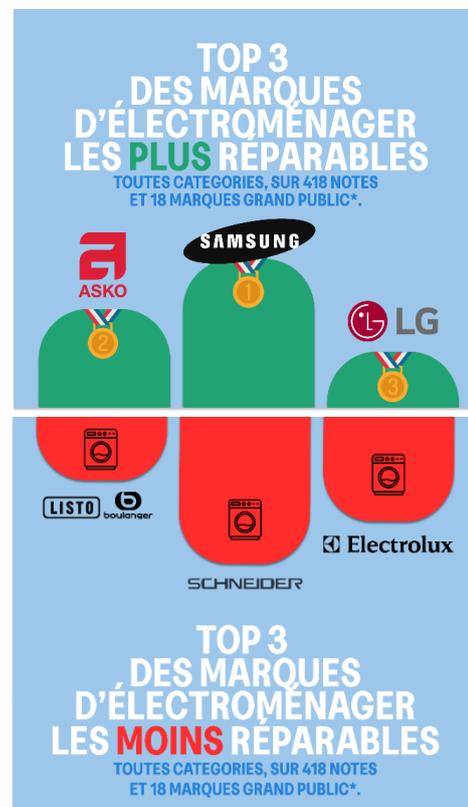


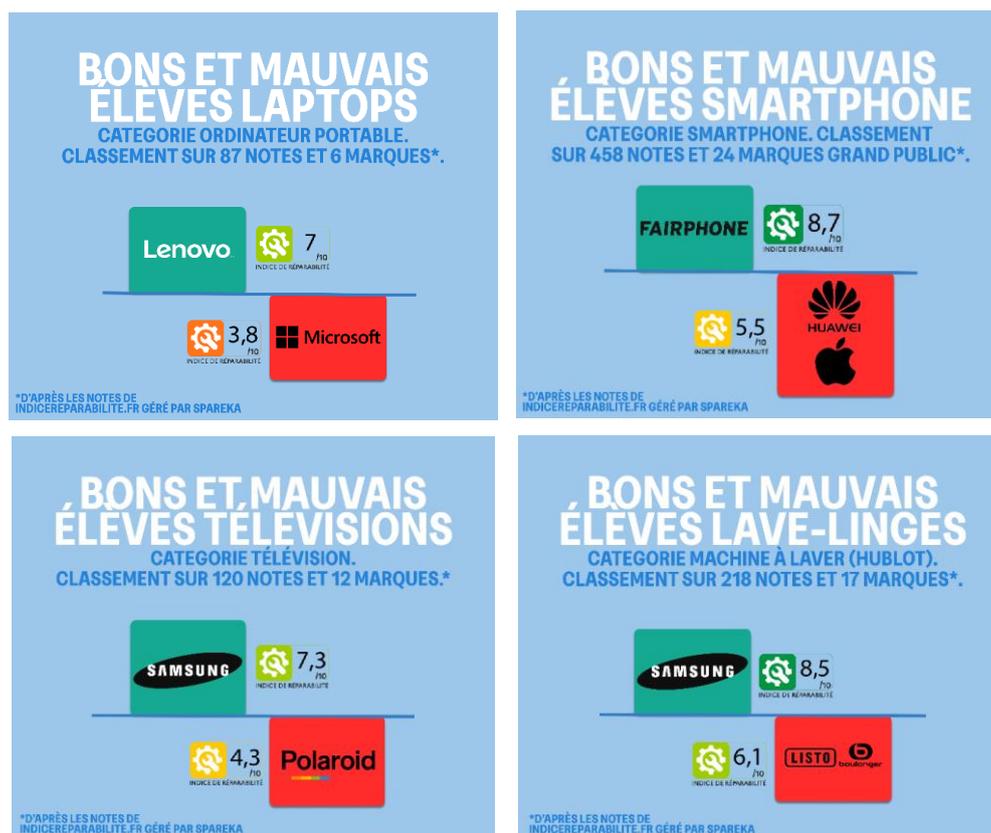
Qui sont les bons et les mauvais élèves dans la tech ?

*D'après les notes réunies sur le site indicereparabilite.fr

Qui sont les bons et les mauvais élèves en électroménager ?

*D'après les notes réunies sur le site indicereparabilite.fr





DES NIVEAUX DE REPARABILITE DIFFERENTS SELON LES TYPOLOGIES DE PRODUITS.

La réparabilité varie selon les typologies des produits, ce qui signifie que la probabilité de réparer au lieu de le jeter sera différente selon si la panne concerne un téléviseur ou un smartphone. Voici les 5 appareils aujourd’hui concernés par l’indice de réparabilité, classés du plus réparable au moins réparable.

1ERE PLACE SUR 5 / Les tondeuses à gazon

Tondeuse - toutes typologies (212 références sur indicereparabilite.fr) – moyenne 8,05/10. Premières du classement, celles-ci s’avèrent plutôt faciles à réparer.

2EME PLACE SUR 5 / Les lave-linges

Lave-linges (218 références sur indicereparabilite.fr) – moyenne 7,67/10. Les lave-linges, présents dans 93% des foyers, sont les appareils les plus réparés par les Français. Lors d’une panne, 38% d’entre eux sont réparés, dont plus de la moitié en auto-réparation (52%), soit réparé par le propriétaire de l’appareil lui-même car la plupart sont facilement réparables. Pourquoi ? Simplement car les pièces sont accessibles et les réparations faciles. L’entretien est souvent responsable des pannes : détartrage, débouchage, nettoyage, les gestes pour faire fonctionner à nouveau sa machine sont à la portée de tous. En plus, de nombreux [tutos](#) sont disponibles gratuitement en ligne.

3EME PLACE SUR 5 / Les smartphones

Smartphone (458 références sur indicereparabilite.fr) - moyenne : 6,53/10. Loin d'être faciles à réparer, les smartphones grand public ont souvent de mauvais indices de réparabilité. Les marques les plus connues, comme Apple ou Huawei (moyennes de 5,5/10), font baisser la moyenne. Les acteurs de la téléphonie sont réticents, mettant souvent sur le marché des produits difficiles à ouvrir, dont les pièces (souvent collées) sont en vente à des prix très élevés. Les outils pour démonter un smartphone sont chers et non généralisés. Des marques phares comme Apple ou Huawei n'ont même pas encore mis en ligne les indices de réparabilité sur leur site internet.

4EME PLACE SUR 5 / Les télévisions

Télévision (120 références sur indicereparabilite.fr) - moyenne 6,23/10. Ces observations sont cohérentes avec celles de l'étude de l'ADEME menées en partenariat avec FNAC DARTY, en 2020. Celle-ci montre que 92% des Français possèdent un téléviseur et qu'en cas de panne, seul 29% des appareils sont réparés (dont 37% en auto-réparation). Cela s'explique par le coût trop élevé de la réparation par rapport au coût de l'appareil neuf.

5EME PLACE SUR 5 / Les ordinateurs portables

Ordinateur portable (87 références sur indicereparabilite.fr) - moyenne 5,87/10. **Derniers** en termes de réparabilité, les ordinateurs ont une grande marge de progrès. Produits esthétiques et légers, parfois même étanches ou tactiles, ils ne sont pour le moment pas faits pour être ouverts et réparés facilement. Par exemple, Microsoft, tout en bas du classement, affiche une moyenne de seulement 3,78/10.

ASPIRATEURS, TABLETTES... DE NOUVEAUX PRODUITS BIENTÔT CONCERNES.

Cinq nouvelles catégories de produits par an. Voici la promesse du gouvernement.

En 2022, l'indice de réparabilité sera obligatoire sur :

- Les aspirateurs (filaires, sans fil, robots)
- Les lave-vaisselles
- Les tablettes numériques
- Les nettoyeurs haute-pression (type Karcher)
- Les lave-linges top

Le travail de construction des grilles de calcul avance au sein du CGDD, Commissariat Général du Développement Durable, au Ministère de la Transition Ecologique, accompagnés par l'ADEME et certains acteurs du marché (réparateurs, fabricants, associations, groupements d'entreprises, Spareka...).

OBJECTIF : REDUIRE LA PRODUCTION MONDIALE DE DECHETS.

A l'échelle mondiale, nous produisons annuellement plus de 57 millions de tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Ce chiffre augmente d'environ 5% par an alors que notre capacité à recycler ne progresse plus. Un récent rapport de l'Organisation des Nations Unies révèle qu'en 2019 seuls 17,4% de ces déchets ont été recyclés, soit 9,3 des 53 millions de tonnes de déchets produits en 2019.

Sur ces 57 millions de tonnes de DEEE produits par an, 50% sont des déchets électroménagers. Autrement dit, nous jetons 25 millions de tonnes de petits électroménagers (machines à café, grille-pains, bouilloires...) et gros électroménagers (lave-linges, fours, réfrigérateurs...) au lieu d'allonger leurs durées de vies. Pourtant, les gros appareils électroménagers sont les produits les plus réparables du marché.

En apportant une information claire sur le niveau de réparabilité des appareils, l'indice de réparabilité permettra aux citoyens de faire un choix éclairé. Lors d'une panne, les citoyens pourront prioriser la réparation au remplacement et allonger la durée de vie de leurs produits. Réparer au lieu de jeter est la première solution pour réduire notre quantité de déchets électriques et électroniques.

POUSSER LES FABRICANTS A ECO-CONCEVOIR.

Attribuer une note aux produits permet de faire changer les comportements des différents acteurs, notamment des fabricants.

L'indice de réparabilité est obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2022. Selon le texte de loi, celui-ci doit être affiché sur la fiche produit, à proximité du prix, au moins aussi gros que ce dernier. L'indice de réparabilité devient donc un élément de comparaison entre les produits. En rayon, les macarons colorés (de vert à rouge) vont naturellement classer les appareils, du plus réparables au moins réparables. Les produits les plus réparables seront mis en avant alors que les produits les moins durables seront pointés du doigt. Cette « course à la bonne » note sera renforcée par les distributeurs, qui, soucieux de leur image de marque, encourageront leur clientèle à adopter des comportements éco-responsables. Tout pointera vers les produits éco-conçus, dont la réparation sera facile et peu coûteuse. Encourageant, pour les marques voulant prendre le virage de l'économie circulaire.

De plus en plus conscients, les consommateurs sont sensibles à l'impact écologiques des produits qu'ils achètent. La réparabilité devient donc un réel argument concurrentiel.

HORIZON EUROPE.

Malgré un fort impact sur les comportements consommateurs et un focus obligatoire de la part des fabricants, cette dynamique est freinée par le caractère franco-français de l'indice actuel. Cela n'impacte que le marché national, alors que les appareils électroménagers concernés sont souvent vendus dans toutes l'Europe.

L'Europe a récemment annoncé prendre le sujet et vouloir déployer rapidement un indice de réparabilité sur le territoire européen. Considérée comme pionnière, la France est régulièrement consultée par la Commission Européenne et le Joint Research Center, laboratoire de recherche scientifique et technique de l'Union européenne.

Appliqué dans l'Europe entière, cette mesure aurait beaucoup plus d'impact sur des géants comme Samsung, Apple ou Bosch, marques internationales, fournissant généralement toute l'Europe voire le monde.

De leurs côtés, l'Espagne, le Portugal et d'autres pays avancent pour déployer leur indice national. De nombreuses questions se posent notamment concernant la cohérence entre les indices de chaque pays et celui commun à toute l'Europe.

Aujourd'hui, une prise de conscience générale accompagne le nombre grandissant de citoyens qui réparent. Depuis 2012, grâce à Spareka, les consommateurs ont déjà réparé plus de 900.000 appareils, économisé plus de 470 millions d'euros et évité 27.000 tonnes de CO2. Grâce à ces ateliers, SPAREKA et l'ADEME sauvent des centaines d'appareils par mois, avec comme leitmotiv la réduction des déchets, l'impact économique pour les familles et la fierté des consommateurs à réparer eux-mêmes.

###

Retrouvez toute l'actualité Spareka sur <https://www.spareka.fr/espace-presse>.

A propos de SPAREKA :

SPAREKA a pour mission de permettre aux citoyens de réparer leurs appareils de la maison : électroménager, jardin, piscine... Fondé et dirigé par Geoffroy Malaterre depuis 2012, le site de e-commerce compte aujourd'hui plus de 30.000 VU/jour et plus d'un million de clients. Engagée dans la lutte contre l'obsolescence programmée et le gaspillage électroménager SPAREKA investit très fort dans la pédagogie pour remettre le « réparer soi-même » au cœur du quotidien des français. La startup propose de nombreux outils digitaux gratuits pour apprendre à réparer soi-même : plus de 1.000 tuto de réparation (50 millions de vues), 30 diagnostics de panne interactifs différents accessibles en ligne, plus de 8 millions de pièces détachées, un forum communautaire... sur <http://www.spareka.fr>



Cindy Augusto

Chargée de communication
cindy.augusto@spareka.com
07 89 09 22 33